

Nom de la zone : Lièvre, du

Date : 19 février 2024

Catégorie de problématique : 3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides ou hydriques

- Autre catégorie #1 (facultatif) : 13. Présence d'une espèce à statut précaire, menacé ou vulnérable
- Autre catégorie #2 (facultatif) : 11. Mauvaise qualité de l'eau de surface

Catégorie présente :

Catégorie potentiellement présente :

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

La cartographie détaillée des milieux humides de la ZGIEBV était très incomplète au cours du dernier exercice du PDE 2018-2023, rendant difficile la production d'un portrait précis de l'emplacement et des types des milieux humides, de même que l'évolution des superficies. Les acteurs municipaux disposaient de peu d'informations permettant de les protéger. Cette cartographie détaillée, qui se limitait depuis plusieurs années aux basses-terres de l'Outaouais, a été rendue disponible pour les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau en 2023. La MRC d'Antoine-Labelle bénéficiera d'une telle cartographie pour son territoire municipalisé en 2024. Une petite partie du territoire municipalisé de la ZGIEBV ne sera toujours pas couverte, dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Les informations disponibles démontrent que le nord de la ZGIEBV comporte davantage de milieux humides et hydriques occupant de plus vastes superficies, et que ceux de l'extrême sud sont moins nombreux, mais subissent davantage de pressions.

Les milieux humides sont encore abondants et variés à l'échelle de la zone de gestion et respectent vraisemblablement les principales lignes directrices de conservation en la matière, soit que les milieux humides devraient couvrir plus de 10 % du territoire des bassins versants et plus de 6 % des sous-bassins (Environnement Canada). En effet, les superficies de milieux humides cartographiés recouvrent 8,2 % du bassin versant de la rivière Blanche et 30 % pour celui du ruisseau Pagé, qui sont entièrement couverts par la cartographie détaillée. Ces données ne comprennent toutefois pas les milieux humides de plus petites dimensions. Les milieux humides couvrent plus de 7,15 % du bassin versant de la Lièvre, mais la majorité du territoire n'est pas couverte par la cartographie détaillée.

Autrefois pratiquée à large échelle en milieu agricole, urbain et de villégiature, la **destruction** des milieux humides et hydriques est aujourd'hui un phénomène plus localisé dans les secteurs d'expansion urbaine et ponctuellement en littoral, dans le cas de travaux non autorisés en milieu de villégiature. Toutefois, la **dégradation** de ces milieux est un phénomène diffus mais largement répandu dans la ZGIEBV, notamment associée aux chemins, aux ponceaux, à la circulation de véhicules hors-routes, à la foresterie, à l'agriculture et à la villégiature. Ces milieux abritent plusieurs espèces en situation précaire liées à des habitats précis, notamment l'omble chevalier *oquassa*, le cisco de printemps, le chabot de profondeur et le fouille-roche gris (poissons), le petit blongios, le troglodyte à bec court (oiseaux), ainsi que la tortue des bois et la couleuvre d'eau.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants : (Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

Bien qu'il soit difficile de quantifier les conséquences actuelles de la perte ou de la dégradation des milieux humides, voici quelques services écologiques rendus par ces écosystèmes qui sont affectés actuellement :

- Épuration de l'eau, notamment destinée à la consommation humaine (ex : rivière du Lièvre, rivière Blanche, puits individuels)
- Rétention de l'eau et prévention des inondations et de l'érosion
- Recharge des eaux souterraines
- Protection des rives et stabilisation du littoral
- Filtration des sédiments
- Séquestration du carbone, notamment dans les grandes tourbières
- Maintien d'une grande biodiversité et d'habitats indispensables pour plusieurs espèces à statut précaire

Les milieux hydriques quant à eux fournissent de nombreux habitats pour la faune aquatique et ce, tout au long de leur cycle vital. Les plans d'eau et rivières participent aussi de façon majeure aux loisirs, à la qualité de vie de la population et à l'attractivité du territoire. Dans la zone de gestion, les activités nautiques, la villégiature et la pêche que les lacs et les rivières génèrent attirent un bon nombre de visiteurs. La dégradation grave des milieux humides et hydriques peut réduire son attrait de façon permanente. À Gatineau et à sa périphérie, la perte de milieux humides et la construction près des zones inondables pourraient accentuer les problématiques puisqu'il s'agit d'une zone ayant connu plusieurs épisodes d'inondations au cours des dernières années. Quelques autres secteurs inondables situés dans l'espace de liberté des grands cours d'eau sont occupés par des résidences et sont à risque d'inondations, notamment à Mayo (rivière Blanche) et à Ferme-Neuve (rivière du Lièvre).

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Il est observé que les territoires de tenure privée dans la ZGIEBV comportent légèrement moins de superficies relatives de milieux humides comparativement aux terres publiques. Ayant souvent été évités d'emblée pour l'établissement des colons, plusieurs milieux humides de grande taille se retrouvent encore sur la majorité du territoire. Cependant, ce sont surtout les petits milieux humides qui ont historiquement été détruits, remblayés ou drainés lorsqu'ils se retrouvaient dans la trame urbaine, agricole ou de villégiature. Le même constat peut être fait concernant les cours d'eau : ce sont surtout les petits cours d'eau qui ont été déviés, canalisés ou linéarisés. Les problématiques se concentrent principalement au fond des vallées principales où le développement du territoire a toujours été plus intense par rapport aux secteurs amont des bassins versants qui ont conservé une plus grande naturalité et une vocation forestière. Ainsi, la région agricole et urbaine du secteur de Mont-Laurier, entre Sainte-Anne-du-Lac et Lac-du-Cerf, la basse-Lièvre en aval de High Falls, de même que les basses-terres de la rivière des Outaouais sont des zones plus problématiques, surtout à Gatineau et à sa périphérie où la pression de développement est très forte. Les opérations forestières en forêt publique, surtout en raison de l'étendue du réseau routier forestier et de son entretien déficient, participent de manière diffuse à la dégradation des écosystèmes aquatiques. La production de sédiments et le mauvais entretien des ponceaux qui crée des obstacles à la libre-circulation des poissons sont les plus importantes problématiques en forêt publique.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

On retrouve une certaine diversité au niveau des causes associées, mais le manque de données détaillées a été une cause partagée du point de vue de la conservation et de l'aménagement du territoire. Les nouvelles cartographies devraient améliorer la situation tant pour les milieux humides que pour les zones inondables.

Les secteurs plus problématiques de la ZGIEBV sont la région de Mont-Laurier et l'extrême sud de la zone de gestion, en particulier à Gatineau et à L'Ange-Gardien. Le développement domiciliaire et commercial y est accru en raison de la forte croissance démographique du pôle Ottawa-Gatineau et de la finalisation de l'autoroute 50. Dans ces secteurs, la destruction de nombreux milieux humides dans les périmètres urbains pour faire place à des développements domiciliaires et commerciaux est prévue et planifiée, ce qui est peu commun dans la ZGIEBV. En milieu de villégiature, surtout en bordure des lacs, les travaux empiétant sur le littoral sont fréquents quoique difficiles à documenter. Ils résultent à la fois d'actes illégaux et de mauvaise compréhension de la réglementation liée à la protection des rives et du littoral.

Dans le nord de la ZGIEBV, en forêt publique et dans les boisés privés, les pressions proviennent davantage de la création et du manque d'entretien des routes forestières et des chemins privés, de même que l'utilisation de véhicules hors route et de la machinerie forestière dans des milieux humides, en particulier dans les marécages arborescents et les tourbières boisées. La gestion peu encadrée des barrages de castor est une autre problématique. L'augmentation des populations de castor tendrait à créer naturellement de nouvelles superficies d'étangs, mais l'espèce est souvent perçue comme une menace et ses activités sont peu tolérées.

De très nombreux petits cours d'eau ont été linéarisés ou déviés par le passé, surtout dans les milieux agricoles et urbains. Cette pratique a engendré une perte considérable de milieux hydriques. L'entretien des cours d'eau agricoles maintient par ailleurs leur caractère artificialisé.

L'empiètement anthropique dans les zones d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau crée une perte de milieux humides connectés aux cours d'eau tout en créant un enjeu de sécurité. Cette problématique est particulièrement présente en milieu agricole, où la culture dans le littoral est une pratique répandue le long des cours d'eau peu encaissés où la machinerie peut facilement circuler. Plusieurs résidences situées dans la plaine inondable des cours d'eau ont été inondées lors des crues exceptionnelles des dernières années, mais les secteurs problématiques sont restreints à quelques rues (ex : rivière du Lièvre à Ferme-Neuve, rivière des Outaouais à Gatineau, rivière Blanche à Mayo).

La rivière du Lièvre et ses tributaires principaux comportent plusieurs barrages à vocation hydroélectrique et/ou de contrôle des niveaux de l'eau par le biais de réservoirs. Cette variation peut être très importante, notamment au réservoir lac du Poisson Blanc, où le niveau de l'eau peut théoriquement varier de 8 mètres entre les saisons. La gestion des niveaux des réservoirs peut augmenter l'érosion et la remise en suspension des sédiments. Certaines espèces aquatiques peuvent être impactées par cette forte variation, notamment le touladi qui fraye sur les hauts-fonds et dont les frayères peuvent être asséchées.

La libre-circulation du poisson connaît plusieurs obstacles car l'état général des traverses de cours d'eau est très préoccupant partout dans la ZGIEBV, tant sur les chemins publics et forestiers qu'en milieu agricole et dans les boisés privés.

L'exploitation des tourbières pour extraire la tourbe peut engendrer la destruction de ces milieux humides complexes. Cette problématique n'est pas présente actuellement, mais il existe un potentiel pour cette industrie.